3	ENTREPRISE POULOUNGO	Non Conforme	84 249 500	99 414 410	84 249 500	99 414 410	Non classé	Non conforme Personnels - Chef d'équipe de développement et essai de pompage diplôme de qualité douteuse (né en 1929) - ECED non fourni après notification
4	GROUPEMENT D'ENTREPRISE RCU & EAD	Non conforme	85 214 500	100 553 110	85 214 500	100 553 110	Non classé	Non conforme Matériels -Absence de groupe électrogène 15 KVA minimum; -Absence de Kit d'analyse d'eau in situ (T°, pH, conductivité, etc.) -Absence Equipement topographique -Absence de Pompes immergées Q nominal ≥ 10 m3/h, à 80 m de HMT, avec accessoires; -Bordereau des prix unitaires non conforme (non-respect du bordereau des prix unitaires)
5	SO.GE.DIS SARL	Non Conforme	92 335 000	108 955 300	92 335 000	108 955 300	Non classé	Non conforme Personnel -même personnel pour le marché de PEA et d'AEPS Non conforme -Matériel -même matériel pour le marché de de PEA et d'AEPS

Attributaire: EUROLEC TECHNOLOGIES pour un montant de cent huit millions quatre mille deux cent vingt (108 004 220) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

DEMANDE DE PRIX N°2025-05/MATM/RCAS/GVT-BFR/SG/CRAM DU 14/04/2025 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) POSTES D'EAU AUTONOMES (PEA) DANS LA REGION DES CASCADES AU PROFIT DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT (DREAE) DES CASCADES.

REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4124 du mercredi 23 avril 2025 page 34 - Date d'ouverture : 02/05/2025 Date de délibération : 09/05/2025 - Nombre de plis reçus :05 lot 1 ; 05 lot 2 - <u>Financement</u> : BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2025

N°	Candidat	Evaluation technique du candidat	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Classement	Observations
			Montant en HTVA	Montant en TTC	Montant en HTVA	Montant en TTC	Général	Observations

Lot1 : construction d'un (01) Poste d'Eau Autonome (PEA) dans la région des Cascades au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades

NB : Une offre est anormalement basse ou élevée si elle est inférieure ou supérieure de plus de 15% à la moyenne du montant prévisionnel de l'autorité contractante et de la moyenne arithmétique des montants Toutes Taxes Comprises corrigés des offres techniquement conformes, affectés des coefficients de pondération précisés dans le dossier d'appel à concurrence.

Pour le cas présent, une offre est anormalement basse si < 20 418 870 FCFA TTC et anormalement élevée si > 27 625 530 FCFA TTC

1	NADJAH SARL	Conforme	17 085 000	21 009 900	18 555 000	21 894 900	1 ^{er}	Erreur de sommation au sous total 3 soit 3 850 000 au lieu de 3 100 000.
2	SO.GE.DIS SARL	Conforme	19 100 000	22 538 000	19 100 000	22 538 000	2 ^{ème}	RAS
3	EUROLEC TECHNOLOGIES	Conforme	18 008 475	21 250 001	20 508 475	24 200 001	3 ^{ème}	RAS
4	DIACFA DIVISION MATERIAUX	Conforme	20 570 000	24 272 600	20 570 000	24 272 600	4 ^{ème}	RAS
5	WEED-MITIRI (W- M) Sarl	Conforme	17 240 678	20 344 000	16 840 678	19 872 000	Non classé	- Offre anormalement basse car < 20 418 870 FCFA TTC

Attributaire: NADJAH SARL pour un montant de vingt-un millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cents (21 894 900) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

